

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

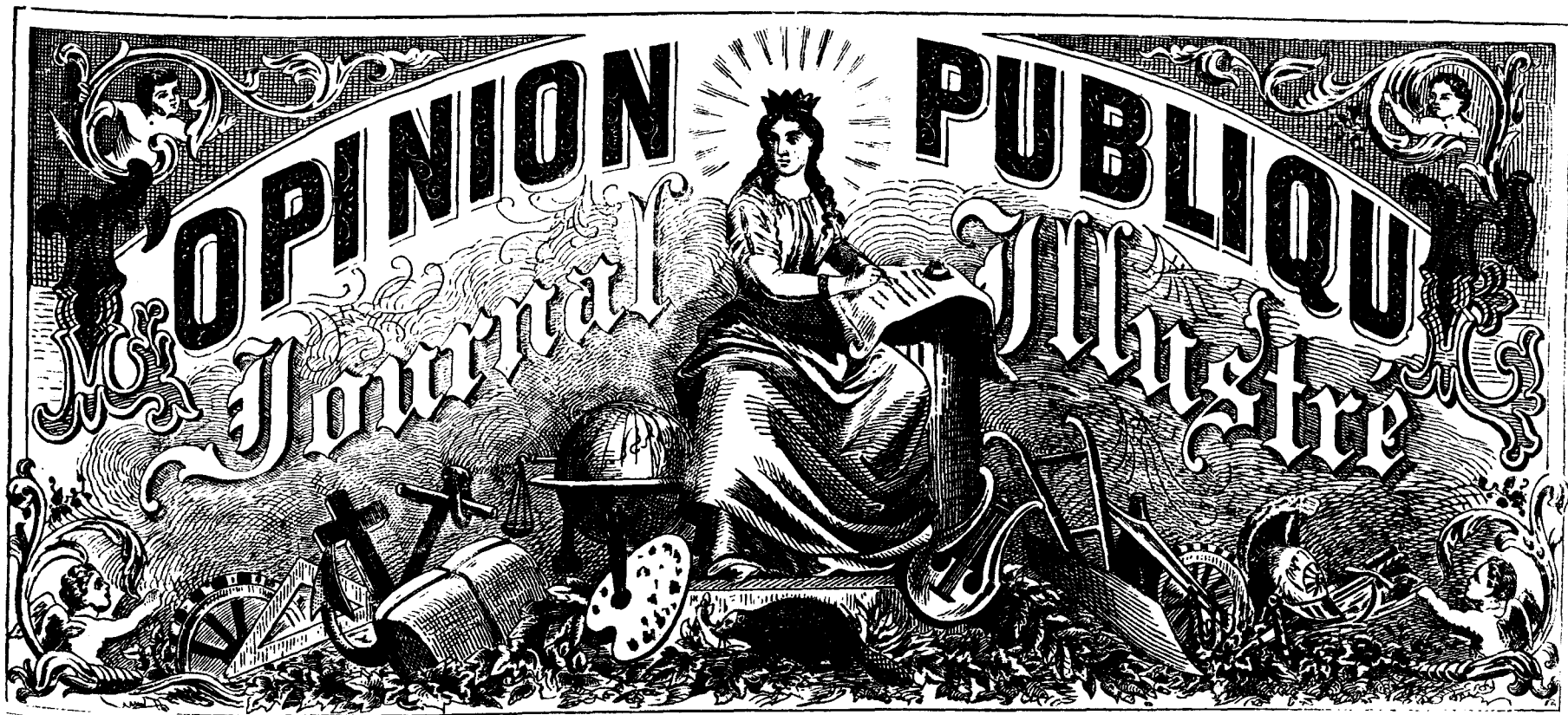
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.▲

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.



VOL. I.—No. 6.

MONTREAL, SAMEDI, 12 FEVRIER, 1870.

{ ABONNEMENT \$2 50.
{ PAR NUMERO 5 CENTIMS.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la correspondance envoyée par le fameux Riel, à notre collaborateur Siméon Sérioux.

Nous espérons que notre spirituel collaborateur voudra bien continuer de nous faire part des correspondances de son ami Riel.

MISSION DES GOUVERNEMENTS.

Si la mission de ceux que Dieu appelle au gouvernement des nations, est grande et honorable, il faut avouer aussi qu'elle comporte des responsabilités et des devoirs d'une suprême importance.

La science du gouvernement, malgré l'expérience des siècles, tourne presque constamment dans le cercle fatal où l'humanité s'agite depuis six mille ans. A certaines époques elle semble prendre un essor irrésistible vers les sommets de la perfection, on dirait qu'elle s'alimente aux sources même de l'autorité divine; illuminée des plus sublimes clartés du génie humain, elle a des rayonnements qui se projettent sur plusieurs générations.

Soudain, au sein de ses plus grands triomphes, elle est prise de vertige, les ténèbres se font autour d'elle, elle chancelle, elle tourne sur elle-même et retombe dans son impuissance.

Vieille comme le monde et comme lui toujours nouvelle, partageant les grandeurs et les faiblesses, les vertus et les vices de l'humanité, jouet de toutes les passions et d'illusions sans nombre, elle cherche vainement à briser les barrières qui la séparent de l'infini, toujours elle rencontre le doigt de Dieu qui lui dit: tu n'ira pas plus loin.

Les peuples impatients se lèvent quelque fois, la hache à la main; frappent à coups redoublés sur les trônes et les institutions établies qui s'affaissent avec fracas, et lorsqu'après avoir tournoyé pendant quelque temps dans une trombe de sang, ils tombent épuisés sur les ruines fumantes qu'ils ont faites, ils aperçoivent avec stupeur, debout devant eux, le spectre qui les effrayait tant: le sang versé pour la liberté avait fécondé le despotisme.

Il est un progrès qui à lui seul suffirait pour récompenser l'humanité de ses labeurs et de ses souffrances, c'est celui de la liberté individuelle, de la dignité de l'homme. Les peuples ne sont plus de vils troupeaux tremblant sous le fouet d'un tyran, condamnés à l'abrutissement du despotisme: Ceux qui les gouvernent sont leurs serviteurs plutôt que leurs maîtres.

Qu'importe la forme du gouvernement, et le nom, les attributs extérieurs de l'autorité, pourvu que l'homme soit ennobli dans son cœur et son intelligence, que ses besoins soient connus et satisfaits, que sa volonté soit respectée.

Les chefs des nations, qu'ils soient rois, empereurs, despotes, sont forcés d'appuyer leurs trônes sur les épaules du peuple, de respecter ses croyances, ses sentiments, d'écouter ses vœux et ses plaintes.

L'expansion, dans le monde entier des principes du gouvernement constitutionnel, est la plus belle manifestation de ce progrès social et politique qui fait la gloire des temps modernes. Ce système de gouvernement remplit dans l'ordre politique le rôle de la soupape de sûreté dans l'ordre physique, il évite ces grands coups de foudre qui mettent en pièces une société en détournant, à mesure qu'ils se forment, ces courants électriques qui la traversent quelquefois. Système admirable de pondération, d'é-

quilibre de tous les pouvoirs, de toutes les influences et des intérêts multiples dont se compose une société, il donne à chacun la place qui lui convient et la part d'influence qu'il a droit d'avoir, et ouvre un noble champ, de vastes horizons à toutes les légitimes aspirations, à tous les talents, aux plus nobles facultés. Il apprend aux hommes à se connaître, à s'aimer, en les forçant de se rapprocher, de s'entraider et de se soutenir mutuellement, il élève et ennoblit les cœurs et les intelligences en les faisant converger vers l'amour et le service de la patrie. De cet heureux contact de tant d'éléments puissants jaillit cette noble émulation, cette ardeur pour le travail et le bien qui font les nations grandes et fortes, quand elles savent se mettre à la hauteur de leurs institutions.

L'Angleterre donne au monde, depuis plus de deux siècles, le spectacle des grandes choses que peut produire ce régime politique. Voyez comme elle marche majestueusement à la conquête de ses destinées, opérant sans secousses violentes des réformes sociales et religieuses qui, dans d'autres pays, auraient coûté des flots de sang. Tous les peuples envient sa bonne fortune, contemplant avec admiration ses succès et tentent de marcher sur ses traces.

La Providence, en nous forçant de passer par la force des armes sous son drapeau victorieux, nous a appris à apprécier et chérir des institutions politiques, qui nous ont donné les moyens de conserver l'héritage national que la France nous avait légué, malgré les antipathies et le fanatisme de ceux qu'elle chargea de nous gouverner. Les luttes politiques que nous avons traversées, les progrès que nous avons réalisés, démontrent que nous avons su tirer parti, malgré elle, de ses institutions, pour sauvegarder les droits de notre origine; mais ne pourrions-nous pas y puiser des éléments plus actifs de progrès et d'agrandissement pour notre nationalité? N'existe-t-il pas, dans notre organisation sociale des lacunes que le patriotisme de ceux qui ont en mains nos destinées pourraient combler?

Ce sera l'objet de nos remarques dans un prochain numéro.

L. O. DAVID.

ULTRAMONTAINS ET GALLICANS.

L'approche et l'ouverture du Concile ont donné lieu en France à de belles luttes intellectuelles. On se rappelle le manifeste du "Correspondant," la mordante appréciation qu'en fit Louis Veuillot, les lettres de Mgr. Dupanloup, et l'explosion d'assez justes colères que les écrits de l'illustre prélat provoquèrent parmi ceux qu'on est convenu d'appeler "Ultramontains."

Ces luttes, dont Mgr. Maret, par son trop malheureux ouvrage, avait donné le signal, ont eu dans ce pays un puissant retentissement. La presse s'est emparée des pièces du procès, les a publiées, discutées et disséquées. A Québec, la guerre se continue encore, et menace de prendre des proportions alarmantes. Des abbés, des journalistes, des hommes de beaucoup de savoir et d'infiniment d'esprit sont descendus dans l'arène, et se lancent des traits qui nous donnent furieusement envie d'être au milieu des combattants.

Il nous est bien agréable de voir notre vieille capitale se passionner ainsi pour de grandes idées, et prendre feu

dans d'aussi belles joutes littéraires, religieuses et philosophiques: cela la dédommage de son peu de progrès matériels, la rachète de la mauvaise réputation qu'elle s'est faite dans le monde des affaires. Elle continue d'assurer sa double suprématie: ses femmes portent le sceptre de la grâce et de la beauté, et ses écrivains, celui de la supériorité littéraire.

Le débat, en se perpétuant, a changé de face; on s'en nuait évidemment à se battre à l'étranger et au delà des mers. On a tout transporté ici: le champ de bataille, les chassepots et les pièces de gros calibre; en somme, on voulait *naturaliser* cette guerre. Et nous devons ajouter en toute justice, que malgré l'éclat des généraux de l'abbas, les combattants du pays ont encore donné un immense intérêt à la continuation de la guerre.

Nous devons, toutefois, faire nos réserves; si nous n'avons qu'à approuver, qu'à admirer dans la forme des discussions et l'habileté des polémistes engagés, il n'en est pas de même du fonds, des principes qui sont la cause et l'objet du débat. Nous ne comprenons pas, nous, qu'il puisse y avoir parmi les catholiques du Canada autre chose que des Ultramontains. L'essence de la doctrine gallicane et notre état social et politique nous font un impérieux devoir d'être *ultramontains*. Le gallicanisme n'est pas né avec la Déclaration de 1682, ni avec les fameux articles organiques. Il est né le jour où quelques souverains de France, gonflés de l'orgueil de leur puissance et jaloux de tout ce qui pouvait porter ombrage à leur despotisme et à leurs prérogatives, ont imaginé de soustraire le clergé français à la juridiction et à la suprématie absolue du Pontife Romain. L'essence, le principe du gallicanisme fut donc l'insubordination, la révolte religieuse, suscitée par les jalousies impériales; le but secret, inavoué à l'origine, c'était la création d'une église nationale.

La conséquence inévitable se déduit d'elle-même: c'était le schisme. Voilà, en raccourci, pour celui qui a étudié le passé, l'histoire simple et vraie du gallicanisme. A-t-on jamais songé sérieusement à introduire ici de pareilles doctrines? Nous espérons que non. Ce ne pourrait être que l'œuvre d'esprits dévoyés ou malhonnêtes, se faisant les instruments dociles ou pervers des librepenseurs.

Dans un pays où l'autorité souveraine est protestante et dont la population la plus nombreuse professe un culte différent du nôtre, l'intérêt et le simple bon sens, à part les considérations toutes puissantes de foi et de dogme, nous montrent et nous font sauter aux yeux l'absurdité de doctrines menant droit aux églises nationales et aux schismes.

Les catholiques des Etats-Unis et de l'Angleterre sont une vivante démonstration de cette vérité: c'est là en effet qu'on trouve le clergé le plus ultramontain.

Mais il y a ultramontain et ultramontain; nous comprenons le mot dans son acception la plus large, dans son acception naturelle et logique. Sont ultramontains ou vraiment catholiques ceux qui marchent humblement avec Rome en tout ce qui regarde la foi, le dogme, la morale, ceux qui, en un mot, acceptent et pratiquent tout ce qu'ordonne et commande le Pape en tant que chef de l'Eglise.

Nous ne pouvons, toutefois, aller aussi loin que ceux qui, sous prétexte de nous ramener à la pureté de la doctrine, accusent le pouvoir civil d'empiétements criminels

sur l'autorité religieuse, et émettent sur l'enseignement des prétentions au moins exagérées. D'autres, à propos du procès Guibord, parlent de *laïcisme* et ont l'air de trouver trop grande la part des laïques dans la gestion des affaires de ce monde.

Ce procès, qui est au fond très simple, a aussi contribué à jeter de la confusion dans les idées et a provoqué, à côté d'appréhensions et d'anxiétés trop légitimes, des charges à fond de train contre notre organisation sociale et politique toute entière. Ces accusations peuvent, autant qu'on peut les saisir, se résumer à deux : l'enseignement est mal organisé, l'éducation doit être enlevée à l'état, le père de famille ne doit pas avoir le contrôle de l'instruction de ses enfants ; c'est le clergé, et le clergé seul qui aura ou devrait avoir désormais l'administration, la gestion financière, le contrôle absolu de l'éducation. L'état, le père de famille, le contribuable n'auront plus que le droit de payer. Cette réforme est demandée au nom du catholicisme pur, et l'on considère que tout ce qui s'est fait jusqu'aujourd'hui dans l'éducation primaire et secondaire, est contraire à l'église et aux droits et prérogatives du clergé. Voilà pour la première accusation, la première prétention.

Quelques ultramontains, ou plutôt quelques bons catholiques, avec des intentions d'ailleurs parfaitement droites et sincères, forment une seconde plainte, élèvent un nouveau grief au nom de l'église. Ce nouveau grief se confond quelquefois un peu avec le premier, il prend plusieurs noms, est difficile à saisir. Ce n'est pas, à proprement parler, la théocratie que l'on demande. Pour faire plus efficacement sentir partout l'influence de la religion, on voudrait voir le prêtre dans une sphère d'action plus agrandie. On pense que ses prérogatives ne sont pas suffisamment garanties contre les empiétements du pouvoir civil.

Sur le premier point, la question de l'éducation, nous ne pouvons que déplorer le zèle de ceux qui prétendent que tout s'est fait contre l'Eglise à venir jusqu'à ce jour. Ils ont oublié un fait important, décisif ; l'acte constitutionnel de 1867 a mis la question de l'éducation sous le contrôle des législatures locales avec droit d'appel au Parlement Fédéral (Section 93). Tout l'épiscopat canadien a approuvé et accepté sans réserve cet acte : il a donc jugé que notre système d'éducation était le meilleur, dans les circonstances, et loin d'éliminer les laïques, il a accepté en cette matière le contrôle des législatures locales et, en dernier ressort, le Parlement Fédéral. Ceux qui veulent maintenant bouleverser tout cet ordre de choses ne sont donc pas autorisés et veulent se montrer plus sages et plus prévoyants que leurs Evêques. Nous aimons peu tous ces gros Jeans qui veulent en remonter à leur curé. Ils jettent inutilement le trouble dans les âmes et ne peuvent que soulever les alarmes et augmenter les préjugés de la minorité protestante. Et puis, à quoi bon ces plaintes, ces récriminations nullement fondées ? Ne sait-on pas que partout la population désire l'enseignement religieux et que c'est faute de prêtres ou de moines qu'on prend des laïques ?

Le second grief est plus sérieux. On craint pour les immunités de l'Eglise à cause des principes qu'on paraît consacrer dans le procès-Guibord. Nous comprenons et nous approuvons ses craintes. Mais le mal sera dans les hommes et nullement dans la loi. Nous prétendons que la loi et la constitution garantissent à l'Eglise le plein et entier exercice de sa mission, de ses attributions et de sa juridiction. Mais ce que nous regrettons, c'est de voir des hommes sérieux prendre acte ou prétexte de ce fait isolé pour en constituer un état de société qui n'est pas le nôtre et contre lequel ils dirigent toutes leurs batteries dans un but qui n'est pas toujours visible.

Cette croisade, qui ne brille pas par l'à-propos, et dont l'inspiration peut n'être pas toujours parfaitement désintéressée, ne devra, à notre humble avis, produire que de mauvais résultats et préparer des fermentes de discordes. Nous souhaitons nous tromper dans nos prévisions.

J. A. MOUSSEAU.

M. D. Girouard, avocat bien connu de cette ville, a envoyé au Nouveau Monde de la Louisiane où il était allé se promener, des lettres fort intéressantes sur l'état social et politique du Sud depuis la guerre.

Nous reproduisons quelques passages de sa dernière correspondance du 11 janvier.

Je sors de la Législature de l'Etat maintenant en session en cette ville ; et je sens de suite que je touche à un point délicat, difficile. Toutes les voix, il est important de le remarquer, sont unanimes à donner ces législatures comme un ramassis d'ignorants et de larrons vivant des entrailles du pays, et je dois dire que l'impression que j'en ai reçue même au premier coup d'œil a été très mauvaise. La représentation nationale est en effet essentiellement composée de nègres, de tous les âges et de toutes les couleurs, depuis le noir le plus brillant jusqu'au brun foncé, depuis l'Africain conservant encore toute la force de son teint jusqu'au quartieron. Ce sont ces êtres, qui doivent être ignorants puisqu'ils n'ont reçu aucune instruction, préjugés et passionnés, puisqu'il y a à peine cinq ans, ils étaient esclaves de ceux qu'ils gouvernent, eh bien ! ce sont ces êtres sans intérêt dans la société, puisqu'ils n'ont aucun bien à pro-

téger, qui aidés de quelques blancs renégats de la défunte Confédération et aventuriers du Nord, préparent et font les lois qui règlent la propriété et le commerce de l'une des plus fertiles et riches contrées de l'Amérique ; et on peut en dire autant des treize autres Etats susdits encore sous la main de fer du Gouvernement de Washington.

Avec un tel corps législatif, on n'est pas surpris de voir la Nouvelle-Orléans dotée de maisons de jeu ou *gambling houses*, qui sont une honte pour toute société civilisée ; l'argent, cet agent puissant auprès des chercheurs de fortune à tout prix, suffit à la dernière session, pour glisser, dans le bill du Revenu Interieur, une clause autorisant l'établissement de ces centres diaboliques, où viennent s'engloutir l'honneur et la fortune des familles, la paix et la sécurité de la société ; et malgré toutes les réclamations de toute la presse, une loi aussi monstrueuse n'a pas encore été abolie.

Je pourrais multiplier les exemples de semblables lois obtenues par la corruption.

C'est le bruit courant, un fait connu et avéré de tous qu'aucun bill, même le plus louable, ne peut passer par la législature sans avoir été pesé au poids sinon de l'or, au moins des *greenbacks* ;—et qu'avec la même balance on peut obtenir toute espèce de lois.

A la vue de ce spectacle hideux, en face d'une telle ménagerie de la race africaine et d'une race blanche batarde ou abâtardie, gouvernée par Dunn, (lieutenant-gouverneur de couleur d'encre de Chine) et par un gouverneur, de l'aveu de tous, la plus fine *c...* politique importée de l'Illinois, en face d'un pareil état de choses, disons-nous, il est étonnant que les quelques hommes de bien élus aient eu assez de courage et de vertu pour accepter leurs sièges.

Mais ce n'est pas seulement au pouvoir législatif ou exécutif que, encore d'après l'opinion publique, l'ignorance, les préjugés et la corruption régnaient ;—vous trouvez ces mêmes éléments, paraît-il, dans toutes les avenues du pouvoir politique, dans les bureaux publics et même jusque sur le banc judiciaire, depuis le plus humble fonctionnaire jusqu'au gouverneur ; et à l'heure qu'il est, on voit ce dernier et l'Auditeur des Comptes Publics, Wickliffe, ci-devant des amis politiques intimes et peut-être associés dans le pillage des deniers de l'Etat, aujourd'hui en chicane, échanger des accusations de vols dans les coffres publics au montant de plusieurs centaines de milliers de piastres. Il est un fait certain, c'est que cet excellent, j'allais dire gouverneur, mais spéculateur pour me servir d'une expression plus juste, va bientôt s'installer dans un palais magnifique qu'il fait élever à grands frais dans le *Garden District* à l'Ouest de la ville ; et dont, paraît-il, pas même un seul clou ne s'y trouve sans être la propriété du public.

La venalité serait de même montée sur le banc judiciaire. Le Barreau et le public semblent regarder le résultat des procès comme celui d'un coup de dés ; la science se trouve sans doute chez plusieurs juges et l'honnêteté chez quelques-uns ; mais on dit qu'un grand nombre sont des ignorants ; et encore ceux qui ont du savoir sans intégrité sont plus dangereux, parceque dans les causes importantes surtout ils coûtent plus cher.

M. Girouard blâme ensuite énergiquement la conduite du Nord envers le Sud depuis la guerre. Il dit que si le gouvernement américain eut été juste et sage, il aurait rétabli l'ordre, la paix et apaisé les passions et les colères que la guerre avait excitées et laissées après elle, que la politique suivie par le Nord pour mettre les blancs à la merci des noirs est odieuse et produira de funestes résultats. Il termine sa correspondance par les remarques suivantes, qui renferment beaucoup de justesse et de sens politique.

Il ne faut pas croire cependant que le Sud revienne à son ancien état social ; l'esclavage est anéanti pour toujours ; et c'est précisément ce qui dans le résultat définitif des événements fera du Sud un peuple plus grand et plus puissant que jamais. Les populations du Sud avaient, avant la guerre, perdu en partie l'énergie de caractère qui distinguait la race anglosaxonne. Le nègre par force était tout dans l'ordre politique comme dans l'ordre social. Les jeunes gens, bien que naturellement chevaleresques et braves, comme ils l'ont prouvé pendant la dernière guerre, devaient être plus ou moins opulents, efféminés et sans esprit d'entreprise, tandis que les hommes mûrs et âgés ayant passé une vie de luxe et d'empire au milieu de leurs esclaves, étaient pour la plupart insoucients de tout ce qui se passait au dehors d'eux. Ils étaient tous riches et puissants ; ils n'ont jamais su ce que c'était qu'obéir et être gouvernés.

Il ne faut pas pourtant les juger sévèrement pour ces raisons ; cette condition des populations était le fruit inévitable de l'esclavage, qui était l'œuvre de toute l'union. On comprend néanmoins que pour ce peuple la guerre et surtout l'émancipation subite de ses nègres aient eu des résultats désastreux.

Lorsque la paix fut rétablie, le planteur et l'homme d'affaires en général, privés de ces esclaves qu'ils avaient considérés durant toute leur vie, comme essentiels, non-seulement à leur maintien et subsistance, mais encore au confort du domicile, se trouvèrent placés dans une position critique. Les intrus et aventuriers du Nord rendirent la situation encore plus délicate en répandant dans la population noire des principes subversifs de toute ordre et de toute société. De nouveaux moyens étaient devenus nécessaires ; et il fallut recourir à de nouvelles ressources.

La terre de la patrie était encore là avec toute sa fertilité ; mais la main-d'œuvre manquait ; et il ne restait plus d'autre alternative que de se rendre au champ et de cultiver soi-même, tout en se servant des nègres autant que les circonstances le permettaient. Un grand nombre acceptèrent ce nouvel état de choses, et de l'aveu de tous, ils arrivèrent de degré par degré mais sûrement à leur ancienne splendeur, malgré les désavantages de toutes espèces qui les entouraient, et entraînèrent le paiement d'énormes taxes, se montant à peu près en tout à 5 p. c. sur la valeur de la propriété. Ces hommes sont plus forts que l'adversité et la tyrannie. D'autres, et il paraît qu'ils sont nombreux, ne se sont pas montrés à la hauteur de la situation ; ils se sont découragés à la vue des terribles calamités qui étaient venues fondre sur leurs terres ; ils ont temporisé, attendu des temps meilleurs qui n'arrivent que pour les travailleurs ; ils descendent l'échelle sociale et bientôt ils auront disparu de l'ordre politique.

Considérant donc la question du Sud à ce point de vue, il semble que la dernière guerre civile comme l'abolition de l'esclavage, ont été le salut de la race blanche du Sud ; car après tout, ici comme ailleurs, l'esclavage devait être essentielle-

ment rétrograde et anti-civilisateur. Cette guerre et ses conséquences vont purger le Sud de ses éléments vicieux et anti-sociaux, pour faire place à une race forte, vigoureuse et entreprenante ayant à la fois l'éducation et l'intelligence de la population actuelle, qu'elle soit du Nord ou du Sud ou des deux. La communauté d'intérêts ralliera bientôt les esprits et formera un vrai parti sudiste qui, d'ailleurs fort des richesses incalculables du pays, gouvernera encore le monde politique de la Grande Union, en attendant que d'autres événements l'appellent encore sur le théâtre de la guerre. Il est en effet politiquement impossible que cette immense république composée d'états ayant des intérêts si divers, puisse se maintenir. Un coup de canon sera encore tiré sur cette terre d'Amérique, contre le pavillon de Washington. Peut-être partira-t-il de l'Ouest, qui commence déjà à s'agiter à propos des questions du tarif ; qu'il parte de l'Ouest ou de l'Union centrale, il paraît certain qu'il trouvera de l'écho sur les rives du Mississipi.

CHRONIQUE.

Un des meilleurs amis du journal nous avait promis depuis longtemps, de gratifier les lecteurs de notre feuille d'une chronique marquée à son chiffre, mais soit paresse, soit oubli ou indifférence, l'écrit est resté dans ses cartons. Grâce à son manque de parole, je me trouve en ce moment dans la position assez épineuse de ce bon curé de la campagne, qui comptant sur l'assistance promise de l'un de ses confrères, pour faire l'instruction du dimanche suivant, s'aperçoit tout-à-coup qu'il n'est pas arrivé.

Alors prenant son courage à deux mains, il monte dans la chaire, annonce à ses fidèles, que le prédicateur qui devait leur expliquer les beautés de l'Evangile se trouvant indisposé, il va aujourd'hui le remplacer, et leur dire quelques mots.

J'ai entendu souvent des prêtres se tirer ainsi de cette passe embarrassante, en donnant à leurs auditeurs, des improvisations, qui valaient, à mon avis, les sermons quelquefois les mieux préparés.

Je ne prétends pas causer au public, une surprise aussi agréable, mais vu l'absence du chroniqueur, plus encore celle de sa chronique, je vais pour cette fois-ci m'installer dans le fauteuil, quitte à l'abandonner du moment où je trouverai moyen d'en sortir convenablement.

Nous venons d'entrer à peine en février, et notre bonne ville de Montréal pourrait faire croire aux étrangers que le Carême s'est déjà déteint sur les amusements, qu'à pareille époque on avait habitude d'y rencontrer.

Tout est ici morne, triste et silencieux. Les bals, les soirées, les diners et réunions d'amis, semblent avoir été mis à l'index.

La gaieté, qui faisait autrefois le caractère distinctif de notre population, est disparue.

Les uns attribuent ce changement soudain à l'absence du charmant prince Arthur, d'autres disent que le mauvais état du commerce y contribue puissamment.

Cette dernière opinion me paraît être la meilleure, non que je dédaigne la première, car si l'arrivée d'un membre de la famille royale fait époque dans l'histoire de notre cité, son séjour m'y explique le sujet des réjouissances universelles qui l'ont accueilli.

Toujours est-il, pour une raison ou pour une autre, personne ne s'amuse et ne prétend amuser ses voisins.

Décidément nous rétrogradons, l'on commence à perdre de vue que le rire est le meilleur médecin de la maison.

Pourtant j'allais oublier, il y en a encore quelques uns dont la philosophie aura été, sera jusqu'à la fin, supérieure à celle des autres classes de la société, en présence des réalités de la vie.

Ce quelque'un, c'est le peuple.

Pendant que le financier aligne des chiffres, suppose ses pertes et ses profits ; que le commerçant entrevoit l'horizon sous des couleurs sombres ; que tout le monde s'agite, se remue, pour rétablir l'équilibre, sinon de ses idées, du moins de ses finances, lui seul est dans la joie et la jubilation.

Sans alarmes sur le passé, sans crainte du présent, sans soucis du futur, il met à contribution cette vigueur, cette surabondance de vitalité que la Providence lui a départie, comme part d'héritage.

Passez le soir le long des rues d'un faubourg de notre ville, et vous entendrez presque partout le râclément d'un méchant violon, qu'un menestrel des environs tourmenté, martyrisé, avec l'accompagnement obligatoire de la semelle et du talon.

Dans ces réunions populaires, le cérémonial est exclu, les gants d'Alexandre ne sont pas de mise, les habits à queue restent en douane, et si vous rencontrez dans une contredanse, la main calleuse d'un ouvrier, vous pouvez dire à coup sûr, que c'est la main d'un honnête homme.

Le carnaval n'est cependant pas encore passé ; d'ici-là peut-être sera-t-on sensible aux reproches que je viens d'adresser.

Un bon mouvement, et Montréal reprend son costume de fête, personne ne s'en plaindra, encore moins le chroniqueur.

L'autre jour, en traversant la Place d'Armes, j'aperçus le chariot des pauvres, en face du magnifique temple de Notre-Dame.

Il n'y avait qu'un enfant du peuple, qui eût pu en réclamer le service.

Un peu par curiosité, mû toutefois par un motif plus chrétien, je franchis le seuil de l'Eglise. Je ne sais quel est le parfum des vertus que l'on respire sous ces voûtes, mais il est impossible de ne point tomber dans un pieux recueillement quand on y pénètre.

Il y avait là des enfants commençant le voyage de la vie, des vieillards attendant en paix, à l'abri du sanctuaire, le terme de leur carrière, quelques riches, beaucoup de pauvres.

Le service divin allait achever, le prêtre repétait avec les enfants de chœur et les chœurs les dernières prières que la religion catholique adresse à l'Eternel pour l'âme des défunts, il ne restait plus déjà qu'une demi douzaine de cierges jetant autour du calvaire une lumière blafarde.

Le cercueil était fait de sapin, une couronne d'immortelle placée sur le couvercle annonçant à tous qu'une jeune fille, victime de la misère et de la faim, avait payé à son tour le tribut forcé de la nature.

Elle était tombée comme ces fleurs délicates des champs qui rencontrent la faux du moissonneur, et un tombeau allait devenir la réalisation de ses rêves, de ses illusions brutalement détruites.

Bientôt les lumières s'éloignèrent, l'officiant était disparu par le corridor de la sacristie, un silence solennel régnait partout, il ne restait plus qu'une pauvre bière, que des porteurs disposèrent sur le brancard des morts, et le convoi se mit en marche.

Trois personnes suivaient, vêtues d'habits communs mais propres; sur leurs figures la douleur se lisait en caractères indélébiles.

Au même moment où le cortège funèbre franchissait avec le cadavre la grande porte, deux jeunes gens, se tenant par la main, sortaient de la Basilique, par l'une des portes latérales.

A voir leur joie, le luxe de leur costume, la couronne qui courait la tête de l'une d'eux, il était facile de découvrir que l'église venait de leur sourire, tandis qu'elle pleurait dans une autre chapelle. Un mariage à côté d'un enterrement, une couronne sur la tête d'une fiancée, une couronne sur une tombe, quel contraste, et n'est-ce pas là deux chapitres de la vie humaine, ayant chacun leurs vérités et leurs enseignements.

Au sortir de Notre Dame, je pensais intérieurement à ces deux scènes si réelles du roman de notre existence, quand une expression empruntée au vocabulaire des marchands de chevaux vint couper court à mes réflexions.

Je levai les yeux assez à temps, pour recevoir d'une demoiselle allemande de mes connaissances, un salut roide et protecteur, comme en font les cochers de bonne maison à leurs camarades.

J'eus de la peine à la reconnaître, tant ses traits étaient défigurés, son visage d'une couleur pourpre de joli qu'il est avait l'air tout à fait désagréable par la tension que les muscles paraissent endurer. Je la regardai s'éloigner, la tête rejetée en arrière, les bras tendus, les épaules disloquées, conduisant deux magnifiques chevaux attelés à un sleigh du meilleur goût.

Elle maniait le fouet comme un palefrenier de première force, et semblait rechercher l'admiration des passants, plutôt pour son habileté à conduire des bêtes, que pour ses charmes. Comment peut-il se faire, me disais-je à moi-même, qu'une femme cherche ainsi à jouer un rôle qui ne peut la rendre que ridicule et déplacée. Une jeune fille, pour développer ses forces à-t-elle besoin de se livrer à un exercice qui lui donne des traits masculins, des manières peu élégantes, la privant par là même des qualités qui sont l'apanage de son sexe.

Que deviendra cette timidité qui nous enchante, cette douceur qui nous séduit, cet abandon qui semble réclamer la protection de l'homme. Heureusement que ces réflexions ne peuvent s'adresser à nos familles canadiennes qui ne me paraissent pas avoir été atteintes de la contagion de cette plaie, car autrement, j'aurais gardé silence, me contentant d'indiquer le remède, sans faire connaître la gravité du mal.

Je ne vois sur les journaux quotidiens, depuis quelque temps, que nouvelles du prince Bonaparte et de Rochefort, qui me font l'effet, suivant l'habitude de la teneur de ses écrits, d'être par parenthèse un fameux polisson.

Aussi les cartels lui pleuvent-ils dru sur le dos, comme l'une de ces bonnes grèles d'automne. Il se garde bien d'accepter par prudence sans doute, plus encore parce qu'il est, dit-on, le représentant des droits du peuple parisien, qui lui a défendu de se battre.

Or, quand le peuple parle, il faut obéir, et Rochefort est trop bon enfant pour donner le signal d'une révolte à pareille autorité.

Donc, c'est bien arrêté, décidé, il refusera tous les duels possibles, quand bien même l'état major de "La Marseillaise" serait passé au fil de l'épée, et qu'il resterait seul sur le terrain pour venger ses amis.

Qui sait, si avant longtemps les faveurs populaires, subissant les fluctuations de la Bourse, dans un moment de baisse, ne renverseront pas cette idole d'un jour, l'envoyant rejoindre ses prédécesseurs, dans l'oubli du passé.

Toutefois quoiqu'il arrive, cette avalanche de cartels me remet en mémoire l'histoire inédite d'un duel, qui a eu lieu, plusieurs années passées, en Pologne, cette terre classique du patriotisme. Un acteur, dont le talent de contrefaire les manières, de singer les costumes, le langage, d'un chacun de se grimer avec une habileté qui frisait la perfection, jouait sur l'un des principaux théâtres de Varsovie. Un prince russe habitait cette ville, sa haine des Polonais, ses persécutions, son zèle pour la cause du Czar, le tout ensemble, lui avait attiré l'inimitié de l'acteur.

Un soir, que son Altesse assistait à une représentation d'une pièce comique, notre acteur était paru sur la scène, remplissant l'un des principaux rôles.

Sa figure, son costume, sa démarche, son parler étaient si frappants de ressemblance, que chacun dans la salle, en cherchant des yeux, n'avait pas tardé à s'apercevoir, que le russe allait faire les frais de la soirée.

C'était en effet si bien lui, que les gens avaient regardé à deux fois dans sa loge, pour détruire leurs illusions.

Le succès de la pièce dépassait l'attente du directeur, la Russie était enfoncée. La Pologne vengée.

Jamais homme ne fut plus impitoyablement railli, déchiré, déshonré en cette circonstance, que le sujet de l'Empereur Moscovite.

Le rideau venait de tomber aux applaudissements de la foule, qui avait appelé son favori.

Pendant ce temps, le russe, la haine dans le cœur, avait tracé au crayon quelques lignes, puis les remettant aux mains de deux amis, ces derniers étaient disparus derrière les coulisses. L'acteur était tranquillement à se desha-

billier, savourant les délices de la soirée, quand on frappa à la porte de son alcôve.

En ouvrant, il aperçut deux hommes vêtus en militaire qui lui remirent une lettre conçue en ces termes.

Monsieur,
"J'ai été cruellement insulté, et des outrages de ce genre ne se lavent que dans le sang. Le duel sera un duel à mort, car un de nous deux restera sur place (ces derniers mots étaient soulignés.) A titre d'insulté, je choisis l'épée."
(Signé) PRINCE*****

Je ne me rappelle pas le nom, mais ce que je sais, c'est qu'il rimait avec Whisky.

J'accepte, avait répondu l'acteur en souriant après la lecture de ce billet.

Les témoins respectifs s'étaient entendus sur le local, et les conditions du duel.

Le jour fixé, le russe, ses seconds et un chirurgien, étaient rendus sur le terrain.

La montre à la main, chacun attendait l'acteur, dont le courage ne pouvait mettre en doute l'arrivée, mais l'heure avançait et rien n'apparaissait encore.

L'impatience les gagnait, déjà on le traitait de lâche, quand on vit arriver par le chemin public, notre acteur perché sur un fourgon d'ambulance. Placé dans l'attitude d'un combattant, il eut été difficile de dire si c'était un être humain, un arsenal eût mieux justifié la comparaison. La tête disparaissait sous un énorme casque romain, appartenant à l'un des compagnons de Germanicus, sa main gauche tenait une pique d'une dimension respectable, sa droite s'appuyait sur une hache gauloise, une cotte maille protégeait sa poitrine, et à ses côtés, tous les engins de guerre connus lui servaient de rempart.

Il était impossible de retenir le rire en face d'une pareille caricature, mais la colère avait bien vite refoulé cette gaieté forcée, et l'offense se tournant du côté de l'acteur, "de ce duel," lui dit-il.

"Un de nous deux restera sur place."
"Je suis on ne peut plus sérieux, repliqua le Polonais, et pour preuve que j'ai bonne mémoire je vous dirai, que si l'un de nous deux doit rester sur place—"

Eh bien restez, moi je fiche mon camp.

La dessus, il tourna sa voiture et reprit tranquillement la route de Varsovie, laissant le russe maître du terrain sans contestation.

Si jamais le fameux journaliste révolutionnaire veut prendre la recette, concernant la manière de régler ses différends, je lui cède celle-ci de grand cœur, persuadé qu'il s'en trouvera toujours bien.

J'abandonne le fauteuil du chroniqueur, en vous laissant deux jolies phrases, dont je ne puis m'attribuer la paternité.

Elles vous feront oublier les miennes, et je n'en serai pas fâché.

Vous y verrez que l'esprit et la galanterie peuvent se donner la main sans se blesser.

"L'Amour est le venin de la beauté (disait hier à table l'une des plus charmantes et spirituelles femmes de notre ville.)"

"Madame, lui répondit un convive, vous devez être bien riche, si tous vos débiteurs vous paient."
Ad. OUMET.

Les dépêches au sujet de l'arrestation de Riel n'étaient pas exactes. Le chef des insurgés n'a pas été arrêté : on le dit même plus influent que jamais, quoiqu'il ait rencontré certains mécontentements et quelques résistances chez ses partisans depuis quelque temps.

Les habitants du Nord-Ouest font, en ce moment, des assemblées pour délibérer sur les moyens à prendre pour sortir de la crise où ils se trouvent et pour conférer avec le gouvernement canadien.

Terreneuve et l'île du Prince Edouard hésitent à entrer dans la Confédération. Le gouvernement de cette dernière province vient d'être condamné, par la Chambre d'Assemblée, à cause de ses sympathies pour l'Union Fédérale.

Le prince Arthur est à Boston : il sera bientôt en Canada. Quel dommage qu'il ne lui prenne pas envie de publier ses impressions de voyage. Nous aimerions à connaître son opinion sur la société américaine. Quelle magnifique aubaine pour un journal que des correspondances signées par le prince Arthur!

Nous ne serions pas surpris que quelqu'un de nos audacieux confrères ne songeât à obtenir une pareille faveur. Nous sommes certains que le prince ferait bien des jaloux, c'est sans doute pour cela qu'il n'écrira pas.

Heureux prince, qui est forcé de ne pas écrire, pendant que tant d'autres sont forcés de le faire.

Pourtant, s'il savait comme ça paie d'être journaliste en Canada, qui sait ce qu'il ferait?

On ne voit partout sur la façade des maisons, à Montréal, que des affiches avec ces deux mots significatifs : A louer. Heureux ceux qui ne sont pas propriétaires cette année! Ces pauvres propriétaires, ils vont être obligés de payer les gens pour rester dans leurs maisons; pour dire la vérité, il est juste que les locataires aient leur tour, il y a assez longtemps qu'ils paient. Aussi il y en a plusieurs qui se préparent de se faire prier longtemps avant d'accepter les offres de messieurs les propriétaires, afin d'avoir plus de chance au printemps.

Une compagnie d'omnibus de Londres a transporté vingt millions de passagers dans les premiers six mois de 1869.

TENTATIVE D'ASSASSINAT DU PRINCE ARTHUR.

Des dépêches télégraphiques annonçaient, lundi dernier, que la vie du prince Arthur avait été en danger la veille au soir.

Le prince qui logeait au Brevoort House de New York, était à la veille de sortir de son hôtel pour aller chez le juge Slaughter, lorsque la Police, avertie qu'un complot avait été tramé contre lui, arriva à la hâte sur les lieux.

Elle trouva autour de l'hôtel des individus à figure sinistre qui refusèrent de rendre compte de leur conduite et de se retirer et tirèrent des pistolets de leurs poches en témoignage de leurs intentions. La police appela du renfort et attaqua les brigands, qui ripostèrent par des coups de pistolet. Après une lutte assez vive, cinq de ces derniers furent arrêtés. Ils portent tous des noms irlandais; ils ont refusé de donner des explications sur leur conduite.

Trois jeunes enfants, dont le plus âgé avait douze ans, disparurent le premier jour de l'an, de leur famille, qui réside dans un village du New Jersey. Les parents et amis, remplis d'inquiétude, se mirent à les chercher dans toutes les directions, et trouvèrent au bout de quelques jours leurs corps inanimés au pied d'une montagne, à deux milles du toit paternel.

Les pauvres enfants s'étaient égarés, et après avoir marché pendant longtemps, ils étaient tombés et morts de faim. Le plus âgé, dans les tortures de l'agonie, avait dû déchirer la chair de ses bras avec ses ongles. On a trouvé à côté d'eux un petit panier et quelques écailles de noix. Le corps du plus jeune, qui n'avait que cinq ans, était couvert des vêtements de son frère aîné.

Tous ceux qui virent cette triste scène ne purent s'empêcher de verser des larmes abondantes.

Une jeune fille a sauvé dernièrement sept enfants d'une maison en flammes où les pompiers n'osaient pas entrer. L'Empereur et l'Impératrice lui ont fait de splendides présents pour la récompenser de son héroïsme.

L'Empereur de Russie est, dit-on, atteint de la maladie dont mourut Nicolas, son père, l'hypocondrie. De fort et robuste qu'il était, il est devenu faible et décharné; il est sombre, inquiet, et refuse souvent de manger, et reste enfermé de grandes journées. Et on dit : heureux comme un roi!

Est-il des afflictions plus grandes que celles qui accablent les familles royales d'Europe.

Le nombre des émigrés venus d'Angleterre aux Etats-Unis l'année dernière a été de 251,000; il avait été de 216,000 l'année précédente. Quelle source de progrès et d'avancement pour l'Amérique que cette grande expatriation d'hommes forts et courageux décidés à faire fortune par l'exploitation de toutes les branches d'industrie. On calcule qu'en fixant à \$60,00 la somme d'argent que chaque émigré emporte avec lui, l'émigration augmente de quinze millions de piastres, chaque année, le capital des Etats-Unis.

NOUVELLES D'EUROPE.

Londres, 8.—La session du parlement s'est ouverte aujourd'hui.

Paris, 8.—Henri Rochefort, rédacteur de la *Marseillaise*, a été arrêté à sa résidence dans la partie nord-ouest de la ville, de bonne heure ce matin.

On prévoit que des troubles éclateront. 2. A. M.—Les troubles à Belleville sont sérieux. On a commencé à barricader. Un détachement de troupes impériales est arrivé dans le voisinage vers 11 heures.

3. A. M.—Des barricades ont été élevées dans les rues du Faubourg du Temple, St. Meur, Grange, et autres rues, dans le voisinage de Belleville.

A 11 heures, de nouvelles troupes sont arrivées, mais on n'a pas encore fait usage d'armes à feu.

Les troupes des garnisons ont reçu l'ordre de se tenir prêtes à marcher.

Paris 8—8 A. M.—Les troubles à Belleville ont duré toute la nuit et se sont étendus vers le nord jusqu'à La Villette.

Les troupes n'ont pas encore eu recours aux armes à feu, et la police a fait plusieurs arrestations.

1 heure P. M.—M. Rochefort a été arrêté comme il entrait à une assemblée politique sur la rue de Flandres. Il n'a pas fait de résistance ni d'appel à ses partisans.

Aussitôt que l'arrestation fut connue de l'Assemblée, le désordre commença. Gustave Flourens, qui présidait, se leva, tira son épée, déchargea son revolver, et déclara que l'insurrection était commencée.

La foule, dirigée par Flourens, se mit à barricader les rues et à confisquer les omnibus et autres véhicules.

Le commissaire de police, qui accompagnait la garde chargée d'arrêter M. Rochefort, a été grièvement blessé.

La partie de la ville située entre la rue du Faubourg du Temple et les fortifications de La Villette, distance d'à peu près deux milles, était en possession des émeutiers.

A 11 heures, un détachement de police a voulu attaquer la Barricade de la rue du Faubourg du Temple, mais il a été repoussé. Un des commissaires a été dangereusement blessé, et un homme de police a été tué.

Les insurgés ont pillé plusieurs arsenaux, et plusieurs hommes de police ont été blessés.

3 heures, ce matin, plus de 300 personnes avaient été mises sous garde dans les casernes.

On annonce que Gustave Flourens a été arrêté, mais cela n'est pas confirmé.

Dans le Corps Législatif, M. Keratry, libéral, a dit que le gouvernement avait provoqué les troubles en arrêtant Rochefort à une assemblée publique.

Un membre du gouvernement a expliqué que l'on n'avait pas arrêté Rochefort à la chambre pour éviter le scandale.

M. Ollivier a loué la conduite de la police.



Général Lebeuf.

M. Emile Ollivier.

LE NOUVEAU MINISTÈRE FRANÇAIS.

M. de Talhouet.

M. de Talhouet.

M. de Talhouet.

M. de Talhouet.

M. de Talhouet.

M. de Talhouet.

M. de Talhouet.

M. de Talhouet.

M. de Talhouet.



CANOT TRAVERSANT LE SAINT LAURENT, A QUEBEC, EN HIVER.

LES NOUVEAUX MINISTRES FRANÇAIS.

M. E. Ollivier, qui devient ministre de la justice et des cultes, est né le 2 juillet 1825. En 1847 il fut reçu avocat et se fit en peu de temps une brillante position. En 1848 il fut nommé commissaire extraordinaire de la République à Marseille. Il fut élu député en 1858 et en 1863 à Paris; en 1869 il ne fut pas réélu à Paris, mais il fut choisi pour le département du Var. Il a déserté des rangs de l'opposition constitutionnelle, et on peut le dire, c'est à lui que revient la gloire d'avoir transformé l'empire autoritaire en empire constitutionnel et parlementaire. Maintenant attendons pour le voir à l'œuvre.

M. Buffet, qui devient ministre des finances, est né le 26 octobre 1816. Il est avocat. Député en 1848, il devint ministre en 1849 et fut jusqu'à la veille du coup d'Etat. Il se tient alors à l'écart et en 1863 il fut réélu député.

M. Chevandier de Valdrôme, qui devient ministre de l'intérieur, est né le 17 août 1810. Élu député en 1859, dans toutes les législatures il a toujours été réélu. En 1869, sur 30,976 votants, il a obtenu 28,096 voix. Il s'est occupé beaucoup de grandes affaires d'agriculture. C'est un des administrateurs du chemin de fer de l'Est.

Le comte Napoléon Daru, qui devient ministre des affaires étrangères, est né à Paris en 1807: il est fils de l'historien de Venise, intendan général de la grande armée en Russie, et filleul de Napoléon et de Joséphine; élevé au lycée Louis-le-Grand, puis à l'école polytechnique en 1825, il est entré dans l'artillerie et a servi en Algérie; arrivé au grade de capitaine, il donna sa démission en 1847.

Dès 1839, il devint pair de France par droit d'hérédité.

En 1848 il fut nommé représentant à la Constituante et à la Législative pour la Manche. Vice-Président de cette dernière assemblée, il protesta, en cette qualité, à la réunion du 10ème arrondissement, contre le coup d'Etat et fut incarcéré quelques jours à Vincennes.

Aux dernières élections, il a rencontré, de la part de l'administration, la résistance la plus violente, mais il en triompha. En 1860 il fut nommé membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et officier de la légion d'honneur.

Il a publié une sorte de commentaire de la loi de 1842: *Des Chemins de Fer*.

M. Charles Louvet, qui devient ministre des travaux publics, est né en 1806. Après avoir fait son droit il fonda une maison de banque; il s'est toujours occupé d'affaires: il est député depuis 1848.

M. Maurice Richard, qui devient ministre des beaux arts, est né en 1822, et fut élu député en 1869.

M. Segris, qui devient ministre de l'instruction publique, est né en 1811 et est avocat et député pour Maine et Loire depuis 1863.

M. Lemarquais de Talhouet, qui devient ministre de l'agriculture et du commerce, est né en 1819.

En 1841, auditeur de seconde classe au conseil d'Etat, il passe à la première classe en 1846.

En 1848, il fut élu le troisième des représentants de la Sarthe à l'assemblée législative. Il protesta à la mairie du 10ème arrondissement, contre le coup d'Etat, et fut incarcéré plusieurs jours à Vincennes.

Candidat agréable et agréé au Corps Législatif, il représente la circonscription de la Flèche depuis 1852.

Il a rempli, pendant plusieurs sessions, les fonctions de secrétaire élu du Corps Législatif.

Il est officier de la légion d'honneur, maire de Lude, conseiller général de la Sarthe pour le Lude.

Conservent leurs portefeuilles qu'ils avaient dans l'ancien cabinet; à la guerre, le général Leboeuf; à la marine, l'amiral Rigault de Genouilly. Sous le ministère ancien, au ministère des beaux arts était joint celui de la maison de l'Empereur. Sous le ministère nouveau, ils ont été séparés et le maréchal Vaillant devient tout simplement ministre de la maison de l'Empereur. Cette place n'est plus rétribuée par l'Etat. Le maréchal Vaillant sera payé sur la cassette de l'Empereur.

Montréal, 8 février, 1870.

A MM. les Rédacteurs de "L'Opinion Publique,"

Messieurs,

J'ai reçu, il y a déjà quelque temps, une lettre de mon ami le général Riel, commandant-en-chef de toutes les forces de terre et de mer de la Confédération du Nord-Ouest et autres lieux. Cette lettre, quoique écrite à la hâte, ne portant pas même date, pourra, peut-être, faire plaisir à vos nombreux lecteurs. On y verra des détails bien intéressants.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très obéissant serviteur,

SIMÉON SÉRIEUX.

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE ET DE LA MARINE
DE LA PUISSANCE DU NORD-OUEST.

Mon bon Ami.

Des hommes intéressés, et des journaux soudoyés par mes ennemis, ne cessent de proclamer que je joue un rôle de traitre et que mon but, en prenant les armes, était d'obtenir un poste de ministre à Ottawa, à l'exemple de l'Honorable Joseph Howe. Cette comparaison est souverainement injuste à mon égard. Le célèbre Néo-Ecosse, qu'a-t-il fait? A-t-il risqué sa vie, sa fortune, son avenir? Non. Il s'est contenté de faire des discours, des voyages en Angleterre aux frais de ses dupes, des diners somptueux à Londres, d'écrire des pamphlets contre le Canada et son gouvernement; mais à la vue de ces deux magnétiseurs, vrais Grecs *dona ferentes*, Sir John A. et Sir George, il a baissé pavillon (si toutefois il en avait jamais arboré) s'est amolli, a accepté les termes que ces messieurs ont trouvés bon de lui proposer; il s'est tu. Enfin on l'a casé. Voilà ce que c'est d'avoir de l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace.

Quant à moi, j'ai risqué autre chose, je suis jeune; de plus, je suis étudiant en droit. J'avais donc une belle carrière devant moi. Mais à la vue de ces Proconsuls Canadiens, de ces rapaces satrapes que le gouvernement d'Ottawa envoyait ici pour s'emparer de nos immenses trésors et de nos fertiles vallées, sans nous consulter, j'ai cru que je me devais avant tout à mon pays. Je fis appel aux sentiments patriotiques de toute la nation, et de suite il y eut sur pied cent mille hommes prêts à marcher contre nos envahisseurs. Il fallait frapper vite, comme disait Napoléon. Aussitôt l'arrivée de Son Excellence le Gouverneur McDougall à Pembina, accompagné des Honorables Provencher, Dennis et Richard, je leur

fis dire de ne pas avancer plus loin, c'est-à-dire de rester sur le territoire américain. L'ennemi n'obéit pas à mes injonctions, le résultat fut une bataille dans laquelle il n'y eut pas de blessés, pas même de tués, mais le butin que je fis était immense, le voici.

Tout le bagage de Son Excellence, comprenant ce qui suit.

1o. Une guillotine perfectionnée, des chaînes et des menottes en quantité innombrable, faites du fer des mines exploitées par M. Médéric Lanctot, sur la montagne de Montréal.

2o. Trois cents fouets à neuf queues, ayant des nœuds durs comme de l'acier. Les anglais appellent cette espèce de fouet *Cat-o-nine tails* et les Russes, *Knout*.

3o. Un beau volume contenant toutes les recettes les plus en vogue à Ottawa, Chicago, New-York et Pembina, pour faire des *Gin-cocktails*, *Sherry-Cobblers*, etc., compilé par le *bar-keeper* de la Chambre Législative d'Ottawa, annoté, publié, imprimé et à vendre par l'Honorable Malcolm Cameron, Professeur et Représentant de la Tempérance à la Législature de la Puissance du Canada.

4o. Copie des instructions, conseils et avis donnés par l'immortel Don Quichotte de la Manche à Son Excellence Sancho Pança, gouverneur de l'Isle Barataria — contenant quelques légers changements, à cause de la différence du climat, des mœurs du peuple, etc., du Nord-Ouest.

5o. Recueil des ukases ou ordonnances de quelques souverains des Russies promulguées en faveur de la Pologne. Dans une de ces ordonnances on lit: *Et toujours sur par des sentiments de paternelle affection envers nos fidèles sujets Polonais, Nous (Alexandre II), avons ukasé et ukasons ce qui suit: Tout Polonais qui parlera la langue de son pays ou en pratiquera la religion, ne recevra que cent coups de knout impérial, après quoi il sera conduit en Sibérie pour y travailler à nos mines durant notre bon plaisir.*

En marge, vis-à-vis de cette partie de l'ordonnance de l'empereur de toutes les Russies, j'ai remarqué les mots: *Son Excellence le gouverneur McDougall ne donnera ou ne fera donner que cinquante coups de fouet à neuf queues (cat-o-nine-tails), à tout sujet qu'il croira mal intentionné envers le gouvernement de la Puissance du Canada, après quoi il lui mettra ou fera mettre des menottes et l'expédiera à notre adresse à Ottawa. Comme il pourra se trouver beaucoup de mépris insoumis et récalcitrants, nous pourrions les employer aux travaux du chemin de fer Intercolonial. . . . En hiver, quand ce chemin aura été construit, ces vigoureux gaulards pourront être échelonnés tout le long du parcours de cette magnifique voie ferrée, pour déterrer de la neige les chars et les passagers, si par hasard il y en avait. Ce sera une œuvre philanthropique qui les égalera aux célèbres moines du Mont St. Bernard.*

6o. Six bouteilles de gin, six d'eau-de-vie, trois de *old-rye*, avec un jambon.

La malle de l'honorable M. Provencher, ne contenant qu'un habit à queue, et l'édition complète des *Œuvres Spiritistes* de Henri Lacroix, écrivain, de Montréal, Imprimée par le *Courrier du Canada*.

Nous n'avons trouvé, dans le porte-manteau de l'honorable procureur-général Richard, qu'une robe d'avocat, quatre cravates presque blanches, une perruque à la Louis XIV, la Loi de Banqueroute du Canada de M. Abbott, la Loi pour la protection des bêtes, avec un recueil des décisions et arrêts de la cour du Recorder de Montréal.

Le galant colonel Dennis n'avait dans sa valise qu'un habit rouge, un éperon, un pistolet et six cartouches.

Voilà les dépouilles opimes dont nous sommes revenus chargés. Notre aumônier militaire a fait un fidèle inventaire de cet immense butin. Il a gardé pour lui tous les livres, afin d'en faire une bibliothèque nationale ou cabinet de lecture.

Quant aux boissons et provisions de bouche, je voulais d'abord les partager avec mes soldats, mais je craignais l'exemple de l'illustre Cathaginois Annibal. Je ne voulais pas que mon armée se laissât amollir aux délices de Capoue. J'ai donc envoyé ces effets chez moi, c'est-à-dire à mon camp. La perruque, les cravates et la robe de l'honorable Richards, nous les avons portées en triomphe à notre illustre président, Son Excellence l'honorable J. B. Brousse; il pourra s'en servir dans les grandes cérémonies et réceptions des ambassadeurs, princes et hauts dignitaires de l'Etat. Mon premier aide-de-camp, le comte de Winnipeg, a eu pour sa part du butin, l'habit rouge, les armes et munitions de guerre du colonel Dennis.

En retour de tous ces effets, nous avons remis à nos ennemis douze livres de *Pemican*, fait par Lady Brousse elle-même: ces messieurs l'ont trouvé excellent.

J'espère que le colonel Audet a abandonné son projet d'envahir notre pays à la tête des chasseurs canadiens. S'ils viennent, ils auront à se mesurer avec des soldats tels qu'il ne s'en trouve guères ailleurs: *les sculpteurs du nord*, tous des hommes de sept pieds, armés de faux, de couteaux de chasse et de haches où tomahawks, et montés sur les plus gros et les beaux buffles qu'il soit possible de trouver dans nos contrées. Ce régiment s'exerce jour et nuit, et à sa tête le célèbre *Naba-ca* qui a fait la guerre du Mexique et a scalpé à lui seul dix mille Français. Il ne serait pas très commode dans cette froide région, d'être dépouillé de cet ornement capillaire et une fois que vos braves chasseurs auront subi cette opération, je veux dire le scalpage, je puis assurer qu'on pourra toujours les distinguer de mon éloquent ami, le député de Terrebonne.

Tâchez de voir les directeurs du *Nouveau Monde* et du *Pays*, priez les de nous continuer leur puissant concours: notre gouvernement n'oubliera pas le bien qu'ils nous ont fait: nous leur enverrons nos annonces et nos *jobs* et probablement autre chose, car, vous n'ignorez pas que chaque gouvernement se réserve un certain montant d'argent dit pour services secrets. Nos maîtres en révolution, Cavour & Bismarck, le premier afin de chasser de leurs trônes tous les princes Italiens et de donner la liberté aux sujets du Pape, et le ministre Prussien pour démembrer l'Autriche, ne se sont-ils pas assurés, de cette manière, le concours de la plupart des journaux de Paris? . . . Que le *Nouveau Monde* ne s'inquiète pas de l'apparente contradiction que certains esprits pourraient lui reprocher à cause de ses sympathies à notre égard: nous ne sommes ni démagogues ni révolutionnaires à la façon de Garibaldi et consorts. D'ailleurs, ce qui serait injuste là bas, pourrait être juste ici. comme dit le célèbre Pascal: *Vérité en deça des Monts, erreur au-delà.* Et quel est le mortel qui ne se contredit pas quelque fois?

Je ne puis quitter le *Nouveau Monde* sans féliciter son rédacteur-en-chef, mon ancien et fidèle ami, de la découverte qu'il vient de faire, en compagnie de l'honorable Louis Archaubault et de leur aumônier, d'un immense pays auquel il a donné le nom de "Mantawa." Je vois dans le récit qu'il a fait de son voyage d'exploration, qu'il a trouvé dans cette vaste contrée des peuplades civilisées, parlant français, des églises, des écoles, des maisons bien bâties où ils lui ont souvent servi de succulents repas, des salons munis même de pianos avec des

jeunes filles capables de faire entendre les *Cloches du Monastère*, le *Carnaval de Venise*, et même la *Cantate* composée en l'honneur de la confédération! J'étais tenu au courant de toutes les péripéties de ce voyage de découverte et j'espérais que ces hardis explorateurs pousseraient leur excursion jusqu'à nous; et pour les recevoir dignement, je gardais le jambon et le *gin* du gouverneur McDougall. Hélas! ils n'ont pas daigné nous visiter. Ce sera, sans doute, pour une autre fois.

A propos de ce magnifique pays, *Mantawa*. Veuillez vous informer si le gouvernement du Canada en a déjà pris possession; s'il doit y envoyer comme gouverneur Son Excellence l'honorable McDougall, où quelqu'autre Honorable? Notre Président songe à l'annexer à notre territoire et je crois que nous allons y députer des commissaires pour consulter les vœux des populations avant que vous ayez le temps de vous en emparer.

J'espère, mon cher ami, que vous me pardonnerez la longueur démesurée de cette lettre, mais je tenais à vous donner un récit authentique et détaillé des événements qui font tant de bruit à l'étranger et même en Canada.

Veuillez agréer les assurances
de ma haute estime,

RIEL,

Généralissime des Forces de
terres et de mer du Nord-Ouest

A Siméon Sérieux, écuyer, Montréal.

AUX CULTIVATEURS.

NÉCESSITÉ ET PROFIT DU BÉTAIL.

Une bonne vache, et il ne faut avoir que de bonnes vaches, donne au moins en moyenne huit pintes de lait par jour, qui, à 3 sous l'une, forment un total de un chelin; or la nourriture d'une vache s'élève rarement à ce chiffre. Ajoutez encore que cette vache produit tous les ans un veau, et au besoin donne pendant l'année une certaine dose de travail qui équivaut largement aux sommes dépensées et représentées par les soins, le loyer, pour couvrir l'intérêt du prix d'achat, etc., etc. L'engrais ne coûtera donc rien.

Le bœuf doit travailler au moins pendant 250 jours de l'année; en évaluant son travail à un écu par jour, on obtient à la fin de la saison un chiffre de \$125; portons même, si on la veut, ce travail à \$100, le prix de la nourriture n'atteindra jamais ce chiffre, et le fumier sera encore obtenu gratuitement.

Pierre se trouve dans des conditions convenables pour élever de jeunes bêtes: eh bien! il se livre à cette industrie avec plus ou moins de profit, suivant qu'il donne la préférence, à telle ou telle race, qu'il entoure les élèves de soins intelligents et rationnels, qu'il ne néglige rien enfin pour atteindre le but. A l'âge de deux ans, de trois ans, ou plus tôt, il doit retirer de ses élèves une somme plus considérable que celle qui a été dépensée, et le fumier doit encore avoir été obtenu sans aucun prix de revient.

Il est bien entendu que celui qui ne veut rien apprendre, qui reste par conséquent enveloppé dans les langes de la routine, et qui ne se rend compte de rien, qui prend le premier animal venu, qui le soigne mal, qui n'en tire pas tout le parti dont il est susceptible doit nécessairement faire une mauvaise opération et perdre de l'argent; mais ces résultats se produisent dans toutes les professions possibles lorsqu'elles ne sont pas exercées d'une façon convenable; dans tous les actes de la vie il est nécessaire, pour réussir, de déployer un savoir-faire dirigé par l'intelligence et l'instruction.

Cessons donc de maintenir ces vieilles doctrines dans l'esprit de l'habitant des campagnes, et proclamons au contraire bien haut le principe de l'utilité et de l'indispensabilité du bétail dans la ferme, puisque ce bétail doit fournir de la viande, du lait, du travail, une foule d'autres produits, et des fumiers gratuitement.

LE PÈRE GROGNON.

Pie IX paraît décider à ne pas créer de cardinaux durant toute la session du Concile. L'archevêque de Paris s'est enfin acquis les sympathies du Saint-Père. Les fréquents entretiens que Mgr. Darbois a eus avec Sa Sainteté, depuis son arrivée dans la Ville Éternelle l'ont convaincu que le premier prélat de France était bien un des sincères défenseurs de la Papauté.

— Mgr. Darbois sera-t-il cardinal?

— Oui.

— Non.

— Il le sera.

— Il ne le sera pas.

Moi je vous dis qu'il le sera—à Pâques ou à la Trinité—mais plutôt à Pâques prochaines. On est très satisfait ici, en haut lieu, de la tenue pleine de modestie et de réserve de l'archevêque de Paris. Le pape aurait dû à ce propos:

— On avait fait le loup plus noir qu'il n'était.

A quoi un monsignor, qui a son franc-parler au Vatican, tout comme Mgr. de Mérode, aurait reparti:

— Oui, saint-père, mais prenez bien garde, vous, de le faire plus rouge qu'il ne vaut.

Deux dames, dont l'une est pourvue d'un énorme embonpoint et dont l'autre est efflanquée et sèche, se disputaient la prééminence dans un salon de province, et cette rivalité amenait souvent entre elles un échange de propos aigres édulcorés de banale politesse.

Un soir—et c'était, grands dieux! en présence de M. le sous-préfet—Elles avaient épuisé leur répertoire de compliments ironiques, quand la femme maigre, voulant accabler d'un seul coup son ennemie intime, ajouta:

— Enfin, madame, vous êtes véritablement la *reine des grâces*.

— Oh! madame, vous me comblez, riposta l'autre; mais, ce compte, vous seriez, non moins véritablement, la *reine des Gaules*.

On causait chez M. V. . . des rencontres qui ont lieu entre hommes de lettres et journalistes.

M. X. . . , vieux grognard d'une férocité éprouvée, prit la parole:

—Les artistes, dit-il, se battent pour rire; c'est un moyen comme un autre de se faire une réclame.

—Vous avez eu beaucoup d'affaires? demanda V. . .

—Beaucoup. . . et chaque fois l'un des deux restait sur le carreau.

—Vous vous battiez à mort?

—Oui, à mort! . . . Ma dernière rencontre eut lieu avec ce pauvre A. . . Après un combat de dix minutes. . .

—Il est tombé pour ne plus se relever!

—Lui? il est aujourd'hui général.

—Alors, c'est donc vous qui avez été tué?

Correspondance Officielle du Nord-Ouest.

(Traduction de la *Minerve*.)

Nous recevons ce qui suit de sources officielles :
Le Secrétaire d'Etat au Gouverneur-Général.

Downing street, 8 janvier 1870.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de vos dépêches, concernant les derniers troubles de la Rivière Rouge. Dans votre dépêche No. 156, vous incluez une copie de la Minute des Délérations du Conseil Privé du Canada, dans laquelle les membres du cabinet expriment leur opinion sur la position présente du Gouvernement Canadien à l'égard du transfert du Territoire de la Baie d'Hudson au Canada.

Je vous transmets à titre de renseignement la copie d'une lettre qui m'a été adressée par la compagnie de la Baie d'Hudson avec la réponse que je leur ai fait tenir.

J'ai vu avec satisfaction la résolution du Gouvernement Canadien d'éviter toute collision avec les rebelles de la Rivière Rouge, et d'épuiser tous les moyens d'explication et de conciliation avant d'avoir recours à la force. Je suis parfaitement d'accord avec vos ministres que toute effusion de sang pourrait avoir les conséquences les plus funestes et qu'il faut bien s'en garder, à moins d'y être forcé par la nécessité la plus urgente. On doit beaucoup déplorer la maladie du Gouverneur McTavish. Mais j'ai une confiance parfaite dans la Compagnie de la Baie d'Hudson, et n'ai aucun motif de soupçonner leurs bonnes intentions.

Les journaux ont annoncé que M. McDougall enrôlait les Sioux pour les employer contre les insurgés. Je n'ai aucun doute que cette nouvelle ne soit fautive.

Si j'avais jamais conçu quelque crainte à ce sujet, la minute des délibérations du Conseil Privé m'eût complètement rassuré.

J'ai, etc.,

(Signé)

GRANVILLE.

Gouverneur-Général,
Le Très Hon. Sir John Young,
Et. G. C. B. G. C. M. G.,
Etc., etc., etc.

SIR STAFFORD NORTHCOTE À SIR F. ROGERS.

Hudson's Bay House,
Londres, 28 décembre 1869.

Monsieur,

Le comité de la Compagnie de la Baie d'Hudson désire vous transmettre pour l'information du Comte de Granville, les copies des documents énumérés dans la liste ci-annexée, dont quelques-uns ont déjà été envoyés à Sa Seigneurie.

Le comité regrette extrêmement les malheureux incidents relatés par M. McTavish. Il désire fortement s'entendre avec le gouvernement de Sa Majesté pour adopter toutes mesures que le Comte de Granville pourra trouver favorables au rétablissement de l'ordre et à la colonisation du territoire. Dans la pensée du comité, ces deux objets peuvent être obtenus sans l'emploi de la force, et surtout sans collision entre les différentes parties de la population de la Rivière Rouge, bien persuadé que les effets d'une telle collision seraient désastreux à la prospérité du pays. En même temps le comité désire que j'exprime au comte de Granville leur conviction qu'il serait très regrettable de laisser les choses dans la position indéterminée où elles se trouvent actuellement. L'autorité de la Compagnie qui (comme Lord Granville en est informé) a été pendant longtemps exercée avec certaines difficultés, s'est trouvée considérablement affaiblie par les démarches prises pour transférer le pays à la Puissance du Canada. Ce transport, d'après les arrangements publiquement et officiellement annoncés, aurait dû être formellement complété le premier du courant. D'un autre côté, l'autorité de la Puissance n'a pas encore été établie, et le fait d'annoncer que le gouvernement de la Puissance a l'intention de retenir le prix d'achat, et, en conséquence, de refuser toute responsabilité gouvernementale jusqu'à ce que les troubles actuels soient terminés, doit naturellement priver son action de toute force effective.

Le comité ne peut pas, dans les circonstances actuelles, reconnaître au gouvernement de la Puissance aucune raison pour différer l'exécution de l'engagement qu'il a consenti sous la sanction du gouvernement de Sa Majesté, avec cette compagnie; et il espère que le comte de Granville prendra des mesures pour que cet engagement soit immédiatement effectué, en plaçant le Territoire sous la charge de l'autorité qui doit être responsable pour son bon gouvernement, et en faisant en sorte que le prix stipulé soit remis à la Compagnie.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé)

STAFFORD H. NORTHCOTE,
Gouverneur.

SIR F. ROGERS, Br.,
Etc., etc., etc.,
Bureau Colonial.

SIR FREDERICK ROGERS À SIR STAFFORD NORTHCOTE.

Downing Street, 8 janvier 1870.

Monsieur,

Le comte de Granville me prie d'accuser réception de la vôtre du 28 décembre au sujet des troubles survenus à la Rivière Rouge, par laquelle vous pressiez la conclusion des arrangements concernant le transfert des territoires et le paiement immédiat du prix stipulé.

Lord Granville désire vous informer qu'il a reçu dernièrement du Gouverneur-Général du Canada, une minute des délibérations du Conseil Privé de la Puissance, exposant la position du Gouvernement Canadien dans cette affaire.

Dans cette minute, le gouvernement canadien exprime de nouveau le désir de faire l'acquisition du Territoire, et dit qu'il est toujours prêt à remplir toutes les obligations contractées par le Canada, en vertu des derniers arrangements pour l'exécution du transport. S'il demande du délai, c'est plutôt en vue de la gravité de la circonstance actuelle, que dans le désir de répudier ou de retarder l'exécution de ses engagements. Il considère qu'il serait opportun de continuer le gouvernement de la compagnie, que les habitants sont habitués à respecter en attendant qu'on prenne des mesures pour faire disparaître les causes d'appréhensions existantes, et en disposant le peuple à accepter le changement.

Il fait remarquer que toute tentative précipitée de la part du gouvernement canadien d'imposer son autorité par la force, aux insurgés, amènerait inévitablement une effusion de sang,

et implanterait une haine implacable de l'Union, au grand détriment de la future prospérité de l'Amérique Britannique du Nord; et il représente que le paiement immédiat du prix d'achat à la Compagnie en mettant fin à l'autorité existante, mettrait le Canada dans la nécessité d'assurer son titre par la force. Il informe Lord Granville qu'il prend des mesures pour ramener les choses à un état plus heureux. Il a envoyé en mission de paix aux Métis Français actuellement sous les armes, le Rév. Messire Thibault, Vicaire-Général (qui a exercé son ministère parmi eux pendant 29 ans), ainsi que le Colonel de Salaberry, qui connaît parfaitement le pays et les dispositions des habitants.

Lord Granville désire aussi ajouter que les raisons données par le gouvernement canadien, très fortes par elles-mêmes, deviennent conclusives si l'on considère que le gouvernement de Sa Majesté et la compagnie de la Baie d'Hudson doivent se proposer le même but pratique dans l'exécution du transport et qu'ils paraissent en effet être animés du même esprit, ce qui seul peut éviter efficacement le tort énorme qui, dans l'opinion de M. McTavish, résulterait pour le commerce de la Compagnie de l'emploi de la force pour soumettre le pays.

Lord Granville, de plus, a été informé par les officiers en loi de la Couronne, que, quoiqu'il serait possible au gouvernement de Sa Majesté de terminer le transfert en acceptant la soumission de la Compagnie et en proclamant l'ordre en conseil que l'on demande, cette démarche même ne mettrait pas la Compagnie en position d'obtenir, par des procédés légaux, la somme de £300,000 dernièrement déposée par M. Rose, dans le but de servir au paiement qui lui est dû; et vu que, même après que la soumission serait acceptée, il pourrait s'élever des questions, ou de nouveaux arrangements pourraient être conclus entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement Canadien, Sa Seigneurie croit qu'un court délai dans la conclusion du contrat, bien qu'ayant son inconvénient, serait plus que compensé en donnant la certitude que la soumission est finalement effectuée avec le plein consentement et à la satisfaction des deux parties intéressées.

(Signé)

Je suis, etc.,

F. ROGERS.

Le Très Hon. Sir Stafford Northcote, Bt.

L'EXÉCUTION DE TROPMANN

Voici sur les derniers instants de Tropmann quelques détails saisissants. C'est au moment où, après être monté sur l'échafaud, le condamné est poussé par un des aides du bourreau sur la bascule qui s'abat :

A ce moment, la bête féroce qui vivait en cet homme se réveille. Sa résignation disparaît et il ne veut pas mourir. Il se jeta vers la droite et, se sentant ramené au centre par l'exécuteur, il déploya avec une énergie extraordinaire cette agilité, cette souplesse, cette force qui l'avait fait si redoutable. Appuyé sur le ventre contre la bascule, il se cambra, se lança en avant et dépassa des deux épaules la demi-lune et sa tête aurait dû être enclavée. L'aide placé en avant le saisit par les cheveux et le repoussa; l'exécuteur le prit par le cou pour le refouler en arrière. Tropmann baissant rapidement la tête, lui entailla l'index d'un coup de dents. L'exécuteur, qui était d'une vigueur et d'une adresse prodigieuse, parvint à l'ajuster dans la lunette, le glaive tomba comme la foudre et le panier se referma sur le corps du supplicié. Tout ce qui vient d'être raconté n'a pas duré vingt secondes.

Sa fermeté ne l'a pas abandonné du reste un seul instant. Il venait de s'éveiller quand on lui a annoncé que l'heure de l'expiation suprême était arrivée.

On lui retirait la camisole de force pour lui faire revêtir ses effets à lui.

Il s'est habillé tranquillement, comme un homme qui se dispose à sortir pour aller à ses affaires.

—Persistez-vous à dire que vous avez des complices? lui a demandé M. Claude.

—Oui!

—Nommez-les alors?

—Non! J'ai assisté au crime, mais je n'ai pas tué.

En disant cela il boutonait les poignets de sa chemise.

Il est resté un moment seul avec le vénérable abbé Croze, puis l'exécuteur et ses aides sont venus le prendre pour procéder à la lugubre toilette.

Il a été livré aux exécuteurs.

On lui a enlevé les anneaux de fer qu'il avait aux jambes et que l'on a remplacés par des entraves en buffle blanc; on lui a lié les bras derrière le dos, et, d'un coup de ciseau, on a coupé le col de sa chemise. Ces préparatifs, qui constituent ce qu'on appelle la toilette du condamné, l'ont trouvé impassible, presque indifférent.

On lui a demandé s'il voulait se reconforter...

Il a refusé même un verre de vin.

Avant d'aller à la mort il a montré une lettre qu'il avait écrite pour sa mère.

—Surtout, a-t-il dit froidement, qu'on n'oublie pas de la mettre dans une enveloppe.

Pendant que Monsieur de Paris faisait la toilette, le digne aumônier de la prison lui lisait la Passion de Notre-Seigneur. Il semblait écouter avec recueillement.

Ses traits n'étaient pas altérés...

On eût dit, presque, qu'il était étranger aux terribles apprêts du drame qui touchait à son dénouement!

Au sortir de la prison il a considéré, sans pâlir, la sanglante machine.

Avant de poser le pied sur la première marche, il a tourné la tête comme s'il cherchait quelqu'un, et, s'adressant à l'exécuteur :

—Dites bien à M. Claude que j'ai persisté, persisté.

Il était arrivé sur la plate-forme de la guillotine... C'est alors qu'il a paru anéanti.

—Monsieur l'abbé, dit-il, je vous recommande ma famille... ma pauvre mère!... Et dites bien à M. Claude que je ne suis pas le seul coupable.

Telles ont été ses dernières paroles.

On l'a bouclé sur la terrible bascule...

C'est en ce moment que l'instinct de la conservation a réagi en lui...

Deux hommes, assis aux bouts opposés d'une longue table, s'invectivaient. Le plus emporté dit à l'autre :

—Si j'étais à portée de vous, je vous couvrirais la face; mais l'intention vaut le fait, tenez le soufflet pour reçu.

—Monsieur, dit l'autre, si j'étais à côté de vous, je vous passerais mon épée à travers du corps; ainsi tenez-vous pour mort.

LE RÉGICIDE.

DAMIENS (1757).

C'était le 5 janvier 1757 : il était cinq heures trois quarts du soir. La nuit était sombre et froide. Le roi se disposait à retourner à Trianon pour voir Mesdames, et une voiture l'attendait à l'entrée de la voûte. Louis XV, suivi de quelques courtisans et du Dauphin, descendit l'escalier, et à la lueur incertaine de quelques lanternes, se dirigea vers la voiture. Sous la voûte, assez mal éclairée, étaient un assez grand nombre de courtisans et d'oïsefs, strictement enveloppés dans leurs redingotes ou embossés dans leurs manteaux, car le froid redoublait.

Le roi passa au milieu de cette haie, et, appuyé sur le comte de Brienne, grand écuyer, et sur le marquis de Beringhen, premier écuyer, s'appêta à monter dans la voiture.

A ce moment, se faisait le mouvement ordinaire d'une haie de spectateurs qui se replie sur l'objet de la curiosité générale. Tout à coup, d'un petit enfoncement au bas de l'escalier, sortit un homme, boutoné comme les autres dans une grande redingote, qui, jouant des coudes, heurta en passant le Dauphin et le duc d'Ayen, capitaine des gardes du corps de service, et perçant les gardes du corps et les Cent Suisses, s'approcha du roi qu'il frappa au côté droit.

—On m'a donné un furieux coup de poing, s'écria Louis XV, et, passant sa main sous sa veste, il l'en retira ensanglantée. — Je suis blessé, dit le roi; et, comme il se retirait, il vit à deux pas de lui, immobile, un homme qui avait son chapeau sur la tête. — C'est cet homme-là qui m'a frappé; qu'on l'arrête, et qu'on ne lui fasse point de mal!

Le roi remonta aussitôt dans son appartement; on le mit au lit, les médecins accoururent. L'arme était-elle empoisonnée? on le craignit, on exprima trop haut cette crainte devant l'auguste malade, à qui l'effroi eut bientôt donné la fièvre. La reine, et le Dauphin pleuraient à son chevet; madame de Pompadour n'était pas là; on l'avait écartée, c'était donc qu'il y avait danger de mort. Le roi demanda un confesseur.

Cependant les valets de pied du roi et les gardes du corps s'étaient précipités sur l'homme. On le conduisit dans une salle basse. On le fouilla : il avait encore sur lui l'arme homicide, un couteau à deux lames : l'une assez large, l'autre, en forme de canif. Aucune de ces lames n'était ensanglantée.

Mais l'homme ne nia pas que ce fût lui qui avait frappé le roi. Il reconnut s'être servi de la lame en forme de canif, longue d'environ cinq pouces, et avoir eu le temps de l'essuyer avant de la remettre en poche. Il était, au reste, évident qu'il n'avait pas voulu se sauver, ce qu'il eût pu faire, sans doute, dans la confusion du premier moment, s'il s'était rejeté dans la foule, et s'il n'avait pas gardé son chapeau sur sa tête.

Ses premières paroles, entre les mains des gardes du corps, furent : — Qu'on prenne garde à Mgr le Dauphin! Que Mgr le Dauphin ne sorte pas de la journée! Et comme on lui demandait quels étaient ses complices : — Ils sont bien loin, on ne les trouverait plus; si je les déclarais, tout serait fini.

C'était appeler la torture : on la lui fit subir, dans l'espoir de lui arracher un aveu. On le tenait aux chevilles avec des pinces rougies au feu; la douleur ne lui arracha que des déclarations vagues, sans aucune désignation de complices réels. Le grand prévôt de l'hôtel fit cesser ces tourments inutiles, veilla à ce qu'on enfermât le criminel en lieu sûr, et Leclerc de Brillet, un des lieutenants du prévôt de l'hôtel, commença l'interrogatoire. Le soir même, le substitut du procureur général, Mallet, rendit plainte, et l'information commença.

La chambre royale était, pendant ces premières séances, un théâtre de confusion et d'agitations désespérées. Le roi, se croyant frappé à mort, avait fait demander un confesseur. Son confesseur ordinaire, ses aumôniers étaient absents. On se procura, à grand-peine, un pauvre chapelain qu'on amena tout effrayé au chevet royal. Le chapelain s'excusa, alléguant son ignorance, peu habitué à absoudre les rois; il fallut bon gré mal gré qu'il écoutât son auguste pénitent.

Un appareil avait été mis sur la blessure. Le lendemain on le leva, pensant trouver une plaie, qu'on redoutait de voir envenimée. Il n'y avait qu'une large saignée; la lame avait pénétré dans les chairs, c'était une simple coupure que quelques heures suffirent à cicatriser.

Revenu de cette alarme, on s'inquiéta de l'action plus que de ses résultats. Cet homme était-il un Ravillac, un Jacques Clément? à quel ennemi fallait-il attribuer ce crime?

Voici ce que l'information apprit sur son compte.

Cet homme se nommait Robert-François Damiens.

Il était né au hameau de la Thieuvoiy, dépendant de la paroisse de Mouchy-le-Breton, dans le diocèse d'Arras, à une lieue et demie de Saint-Pol (aujourd'hui département du Pas-de-Calais). Son extrait baptistaire, tiré des registres de cette paroisse, le fait naître le 9 janvier 1715, de Pierre-Joseph-Damiens et de Marie-Catherine Guillemant, sa femme.

Pierre-Joseph Damiens avait été fermier à Orlincourt. Il y avait mal fait ses affaires, et était allé se fixer à la Thieuvoiy : il y servait dans une ferme en qualité de *ménager*, nous dirions aujourd'hui garçon de charrie. Pierre-Joseph perdit sa femme et resta veuf avec dix enfants, dont, en 1753, il ne restait que quatre vivants, trois garçons et une fille.

La fille, Marie-Catherine, avait épousé un charpentier de Saint-Omer, Charles Chollet, mort en 1755. Des trois garçons, l'un, Antoine-Joseph, peigneur de laine, était marié et établi à Saint-Omer; l'autre, Louis, était domestique à Paris; le troisième était Robert-François, que nous n'appellerons plus désormais que de son nom patronymique de Damiens.

A l'époque de la mort de sa mère, vers 1731, Damiens était entré en service, à la Thieuvoiy, chez un nommé Petit. Il n'y était resté que peu de temps, et son grand-oncle maternel, Jacques-Louis Guillemant, cabaretier à Béthune, l'avait pris avec lui.

Tous ces détails de famille ne sont pas inutiles : ils nous montrent dans quel milieu de vie et d'éducation avait grandi l'auteur de cette tentative maladroite et peu sérieuse de régicide.

C'était, du reste, un assez mauvais sujet que Damiens. Dans le pays, il passait pour un paresseux, un indocile; son esprit inquiet ne lui permettait pas de rester en place. Il avait à peu près seize ans quand il entra chez son grand-oncle de Béthune, et celui-ci lui fit apprendre à lire et à écrire. Mais cet essai d'instruction n'eut pas beaucoup de succès, et il fallut bientôt lui chercher un état. On le plaça en apprentissage chez le serrurier Beauvente, à Béthune. Il n'y fut pas plutôt qu'il s'y déplaça : il recourut, pour se délivrer du travail régulier, à la ressource ordinaire des sujets incorrigibles, au reco-

leur. Damiens s'engagea. Le service militaire ne s'accordait guère avec ses habitudes d'indépendance; il fut bientôt aux regrets de son incartade, et son grand-oncle, le prenant en pitié, le racheta moyennant quatre cents livres.

Revenu dans le cabaret de Béthune, Damiens y rapporta son humeur changeante et son indocilité. Un beau matin, il jeta son tablier, plaça au bout d'un bâton le sac qui contenait son mince bagage, et partit pour Arras. Jamais, depuis lors jusqu'à sa mort, arrivée en 1747, le père Guillemant n'entendit parler de son neveu.

Damiens chercha quelque temps condition à Arras: il trouva à l'abbaye de Saint-Waast une place de marmiton. Son apprentissage de la cuisine ne fut pas plus long que les autres.

En 1733, c'est-à-dire après tant d'essais si vite abandonnés en l'espace de deux ans, il voulut tâter encore du service militaire, mais cette fois comme valet d'armée. Il s'attacha au service d'un officier suisse, du nom de Dubas, et assista de loin au siège de Philisbourg. De là, il passa au service d'un comte de Raymond, qu'il accompagna en Bavière. Mais, au retour, il était déjà dégoûté de ce nouveau maître, et il se refusa à le suivre dans ses terres de l'Angoumois.

Damiens était enfin arrivé à Paris. Paris lui plut, il voulut y rester. Il avait, dans la capitale, un sien parent, du nom de Jean-François Neveu, maître-d'hôtel au collège de Louis-le-Grand. Cette rencontre réveilla les goûts de Damiens, qui obtint au collège un emploi de valet de réfectoire. Il y resta quinze mois: c'était beaucoup pour lui. Un jour, qu'il s'était attiré une punition, il refusa de s'y soumettre, et fut renvoyé.

Le voilà derechef, pendant un an, essayant de conditions diverses, ne se plaisant et ne se tenant à aucune. Au bout de ce temps, il demande à rentrer en grâce à Louis-le-Grand. On l'y admit pour le service des chambres particulières, de celle, entre autres, qu'occupaient le fils de M. Bronot, notaire, et les enfants de M. Relouse, négociant à Marseille.

Cela dura quinze mois environ. Mais, de jour en jour, se développait davantage chez Damiens un caractère sombre, taciturne, irritable, impatient du joug et de la remontrance.

En 1738, il avait eu l'occasion de faire la connaissance d'une servante lorraine, qui était en place chez la comtesse de Crussol, dans le cloître Saint-Etienne-des-Grès. Cette fille, Elizabeth Molerienne, lui plut et il l'épousa à Saint-Benoît, au commencement de 1739. Il en eut un fils, mort jeune, et une fille qui fut élevée près de sa mère, et qui à l'époque du crime, gagnait sa vie à enluminer des images pour les marchands d'estampes du quartier Saint-Jacques.

Une fois marié, Damiens ne pouvait rester au collège. Il établit sa femme dans une petite chambre du quartier Saint-Etienne-des-Grès; elle y resta jusqu'au mois de septembre 1756, époque à laquelle elle entra comme cuisinière chez une dame Ripaudelly, rue du Cimetière-Saint-Nicolas-des-Champs.

Lui, cependant, avait recommencé à courir les places et à les quitter. Son humeur violente se dessinait de plus en plus. Son tempérament sanguin et mélancolique à la fois, le poussait à des colères subites, effrayantes, longtemps rumiinées avant leur explosion soudaine.

Après avoir passé quelque temps chez un sieur de la Bourdonnaye, il entra au service d'une dame de Verneuil-Saintreusse, rue Grange-Batelière. Cette dame aimait à faire tirer des horoscopes, et, pensant se connaître elle-même en divination, regarda un jour les lignes de la main de Damiens: "Vous finirez mal, Robert, lui dit-elle, je vois là une ligne brisée qui me dit que vous serez rompu vif." La servante nécromancienne, à l'imitation de sa maîtresse, fit à Damiens la même prédiction, que leur avait inspirée sans doute le caractère de ce sombre et colérique valet. Un autre jour, madame de Saintreusse s'amusa à jeter, du haut de l'escalier, un panier rempli de bûches, et dit à Damiens de les ramasser: "Savez-

vous ce que cela veut dire, Robert, dit la maîtresse? Cela veut dire que vous serez brûlé vif un jour."

Ces plaisanteries sinistres firent sur le mélancolique Damiens une impression profonde, et il semble que sa supersticieuse maîtresse les prit au sérieux elle-même, car, au bout de six mois, elle le renvoya.

Le 4 juillet 1756, nous le retrouvons entrant, comme domestique, chez un négociant de Saint-Pétersbourg, le sieur Jean Michel, demeurant à Paris, rue des Bourdonnais, chez un marchand fripier du nom de Desprez. Deux jours après, le 6 juillet, le sieur Michel eut à sortir, et recommanda à Damiens de l'attendre. Quand il rentra, Damiens avait disparu. Le négociant soupçonna quelque tour de laquais, courut à une armoire dans laquelle il avait placé son portefeuille. Les cordons qui en liaient les deux bouts avaient été arrachés, et on en avait extrait deux cent quarante louis d'or. Le sieur Michel alla porter plainte contre le domestique infidèle.

A continuer.

VARIÉTÉS.

Un café du boulevard était en rumeur. Deux consommateurs s'étaient pris de querelle. La discussion avait pris de telles proportions qu'on avait échangé des soufflets; un duel semblait inévitable.

En effet, les deux adversaires, en se quittant, se sont donné l'un à l'autre un avis formidable.

—Je resterai chez moi demain, monsieur! s'est écrié le premier en se boutonnant.

—Et moi aussi, monsieur!!! a rugi le second en s'enfonçant son chapeau jusqu'aux yeux.

Comprenez-vous, ô âmes sensibles, quelle lutte horrible ces paroles présagent?

Calino avait des frères; un jour que le fameux, l'aîné, n'était pas revenu à la maison, les cinq frères craignirent qu'il ne fût tombé dans le puits du jardin.

Ils y coururent. Le premier qui se pencha en avant de la margelle pour regarder dans le puits, aperçut sa propre image au fond de l'eau et s'écria:

—C'est mon frère!

Les quatre autres vinrent à leur tour et regardèrent. Chacun d'eux de voir son image et de dire:

—Oui, c'est mon frère.

Alors, n'ayant pas de cordes, ils imaginèrent, pour aller à son secours, de se suspendre les uns après les autres, jusqu'à ce que le dernier de cette chaîne vivante pût arriver à leur frère.

Le plus fort resta en haut, cramponné à l'intérieur du puits, et ayant accroché à ses pieds le second; puis les autres venaient jusqu'au dernier, qui troubla l'eau et, ne pouvant trouver son frère, se mit à pleurer.

Pendant ce temps, Calino le fort, qui était en haut de la grappe et soutenait les autres, se sent faiblir; il crie que ses mains n'ont plus de prise, que l'on se dépêche.

—Ca glisse, dit-il, ça glisse!

Arrive Calino, celui que l'on cherchait au fond du puits; il devine tout et crie à son frère:

—Crache dans tes mains pour que ça tienne!

—C'est vrai, répond l'autre, en lâchant les deux mains.

Et voilà comment maintenant Calino est le seul de son espèce.

Dans un des temples protestants de Paris, M. ***, ministre calviniste, s'écria, au milieu de son prêche:

"La femme! la femme! N'oublions jamais qu'elle a reçu le fruit défendu des mains du serpent..."

Un ecclésiastique se trouvant sur un petit vaisseau battu par la tempête, aborda le capitaine et, tout atterré, lui dit: Monsieur, sommes-nous en danger?

—Hélas oui, monsieur l'abbé.

—Oh mon Dieu!

Et je crains...

—Quoi donc?

—Que vous ne couchiez ce soir en paradis.

—Ah! Dieu m'en préserve!

Une dame, qui a reçu peu d'instruction, écrit à un de ses amis:

"Je ne vous ai pas vu depuis quarante-huit heures. Je vous attends—venez sans retard. Je suis sur des chardons ardents."

Réponse de l'ami:

"Mangez-les; ça vous fera prendre patience."

La loi chinoise, fort malicieuse en ce point, exige autant de lanternes allumées que le médecin a tué de malades.

Un soir, un Européen, habitant Pékin, cherchait à travers la ville un médecin pour un de ses domestiques tombé malade dans la nuit; il courait depuis une heure, rebuté par le grand nombre de lanternes accrochées au-dessus de toutes les portes, lorsque le modeste éclairage de l'une d'elles le décida. Trois lanternes seulement s'y balançaient mélancoliquement à la brise.

L'Européen réveille le médecin, le fait habiller à la hâte et l'emmena en courant.

—Fils d'Esculape, lui dit-il en chemin, ne trouvant rien de plus oriental, tu dois être le meilleur médecin de cette immense cité?

—Pourquoi cela, étranger?

—Parce que tu n'as que trois lanternes à ta porte, tandis que tes collègues comptent les leurs par douzaines.

—Ce n'est que cela, répondit flegmatiquement le médecin chinois, mais je n'exerce que depuis ce matin!

Calino avait pris le bateau à vapeur qui va du Havre à Caen.

Il se promenait de long en large sur l'arrière, portant sa malle sur son épaule.

—Mais posez donc votre malle, lui dit quelqu'un.

—Merci, répondit Calino, le bateau est déjà bien assez chargé comme cela.

L'auteur anglais d'un ouvrage moderne termine ainsi un récit de ses voyages:

"Après avoir marché pendant plusieurs heures sans rencontrer les traces d'un seul être vivant, j'aperçus enfin, à ma grande satisfaction, un homme pendu à une potence: cette vue consolatrice me convainquit que j'étais dans un pays civilisé."

Un relieur de province rapportait une charge de livres que la bibliothèque communale lui avait donnés à couvrir.

—Regardez-moi ça, comme c'est travaillé, dit-il au conservateur.

—Très-bien, répond celui-ci; très-bien.

Mais tout à coup il pâlit, ses cheveux se hérissent, ses yeux flambaient: il vient d'apercevoir les œuvres complètes de Brantôme, portant sur le dos des volumes la désignation suivante:

BRAN, TOME I.—BRAN, TOME II.—BRAN, TOME III.

—Calino, as-tu acheté mes allumettes?

—Oui, papa.

—Sont-elles bonnes?

—Très bonnes: je les ai toutes essayées.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Les commissaires nommés pour la Construction du Chemin de Fer Intercolonial donnent Avis Public qu'ils sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour quatre autres Sections de la ligne.

La Section No. 13 sera dans la Province de Québec et s'étendra à partir de l'extrémité Est de la Section No. 8 jusqu'à la Station 906 près du Lac Malfait, formant un parcours d'environ 201 milles.

La Section No. 14 sera dans la Province de Québec et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 13 jusqu'à la Station 543, un point entre l'embouchure de la Rivière Amqui et le petit Lac Matapédia, formant un parcours d'environ 223 milles.

La Section No. 15 sera dans la Province du Nouveau Brunswick et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 9 jusqu'à la Station 699, à peu près 1/2 mille à l'Est de la traversée de la Rivière Nepisiguit, formant un parcours d'environ 12 milles et un dixième.

La Section No. 16 sera dans la Province du Nouveau Brunswick et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 15 jusqu'à l'extrémité Ouest de la Section No. 10, formant un parcours d'environ 181 milles.

Les Contrats pour les susdites Sections devront être complètement parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er Juillet 1872.

Les Commissaires donnent aussi Avis Public qu'ayant annulé les Contrats pour les Sections Nos. 3 et 4, ils sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour de nouveaux Contrats pour ces mêmes Sections.

La Section No. 3 est dans la Province de Nouveau-Brunswick, et s'étend à partir de la Station 370, environ deux milles au Sud de la Rivière Restigouche, jusqu'à la Station 190, environ 2,000 pieds au Sud de la Rivière à l'Anguille, près de Dalhousie, formant un parcours d'environ 24 milles.

La Section No. 4 est dans la Province de la Nouvelle-Ecosse, et s'étend à partir de la Station 230 sur les Hautures d'Amherst, jusqu'à la Station O, sur les Hautures, environ un mille au Nord de la Rivière Phillipe, formant un parcours d'environ 27 milles.

Les Contrats pour les Sections Nos. 3 et 4 devront être complètement parachevés et prêts pour la pose de la voie du 1er Juillet, 1871.

Les plans et profils ainsi que le Devis et les Stipulations du Contrat seront exhibés au Bureau de l'Ingénieur en chef à Ottawa, et aux Bureaux des Commissaires à Toronto, Québec, Rimouski, Dalhousie, Newcastle, St. Jean, et Halifax, le et après le DIX MARS prochain, et les Soumissions cachetées, adressées aux Commissaires du Chemin de Fer Intercolonial et inscrites "Soumissions", seront reçues à leur Bureau, à Ottawa, jusqu'à 7 heures P. M., lundi, le 4 Avril 1870.

Des cautions pour l'exécution complète du Contrat devront signer la Soumission.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELAN,
Commissaires.

Bureau des Commissaires,
Ottawa, 26 Janvier 1870

LIBRAIRIE J. B. ROLLAND ET FILS,

12 & 14 RUE St. VINCENT,
MONTREAL.

Cet Etablissement est constamment du mieux assorti en Livres d'Histoire, de Littérature, de Théologie, de Droit, de Médecine, de Sciences diverses, de Classiques Français, Latin, Grec etc., etc., etc. Les maisons d'Education trouveront à cette Librairie toute espèce de Livres et Fournitures d'Ecoles à des prix qui défient toute concurrence.

C. T. DORION,

HORLOGER ET BIJOUTIER,
No. 86 RUE ST. LAURENT,
MONTREAL.

LEGGO & Cie.,
LEGGOTYPISTES,
ELECTROTYPISTES,
STEREOTYPISTES,
GRAVEURS,
CHROMO ET
PHOTO-LITHOGRAPHES,
PHOTOGRAPHES ET
IMPRIMEURS.

Bureau: No. 10, Place d'Armes, } MONTREAL.
Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. }

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.
Ottawa, 4 fév. 1870.
L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 17 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT POUR LES PROVINCES.

Ottawa, 8 déc. 1869.
AVIS est par les présentes donné que SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL, a, ce jour, nommé le Secrétaire d'Etat pour les Provinces. "Surintendant-Général des Affaires des Sauvages," ayant l'administration de toutes les affaires se rapportant aux tribus Indiennes. C'est pourquoi toutes communications se rattachant aux Affaires Indiennes, doivent être à l'avenir adressées à l'Hon. Secrétaire d'Etat pour les Provinces.

JOSEPH HOWE,
Secrétaire d'Etat pour les Provinces,
Surintendant-Général des Affaires Indiennes. 6d.

ATTENTION!!!

L'Opinion Publique est en vente chez les personnes dont les noms suivent:

Jean Baptiste Ethier, épiciers, (coin des rues Montcalm et Mignonne.)

Louis Carle, épiciers, (coin des rues Visitation et Robin.)

Jean Baptiste Lepine, épiciers, (coin des rues Beauty et Mignonne.)

Joseph N. Duhamel, épiciers, (coin des rues Lagarctière et Visitation.)

Téléspore Germain, épiciers, (coin des rues Durham et Dorchester.)

Olivier Lorange, épiciers, (coin des rues Sydenham et Dorchester.)

M. Robert, barbier, (Carré Papineau.)

J. G. Davie, épiciers, (coin des rues Ste. Marie et Fullum.)

Victor Hainault, épiciers, (coin des rues Craig et DeSalaberry.)

Richard Renaud, marchand de tabac, (No. 10, Carré Chabollez.)

Pierre Imbleau, épiciers, (262, rue des Seigneurs.)

Stephen Smith, libraire, (No. 9, rue Lamontagne.)

Joseph Lorange, épiciers, (coin des rues Montcalm et Dorchester.)

MUSIQUE.

M. J. B. LABELLE a l'honneur d'annoncer au public qu'il continuera ses Leçons en Musique Instrumentale (ORGUE, PIANO, HARPE et GUITARE). Instruction sera donnée soit chez lui, soit chez les élèves. Termes modérés.

S'adresser,

M. LABELLE,
Bureau de "L'Opinion Publique,"
10, Place d'Armes.

L. P. DUFRESNE,

MARCHAND DE
Montres en or et en argent. Bijouteries, etc.
88, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL.
MONTRES ET BIJOUTERIES RÉPARÉES ET GRAVÉES

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an.
PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Le port des numéros envoyés par la Poste sera payé par l'Éditeur. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE:
10-PLACE D'ARMES-10
BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:
319-RUE St. ANTOINE-319

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & Co.

ABONNEMENT..... \$2.50 par année.
Aux États-Unis..... 3.00
Par numéro..... 5 Centins
Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.
ANNONCES..... 10 Centins la ligne 1re fois
5 Centins " 2me " &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

FRAIS DE POSTE-ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entrainerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 10 Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 10 Place d'Armes et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.